



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 1 324 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de la circonscription d'Ungava et ses environs.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'entreprise Résolu projette de fermer son département de rabotage de l'usine de Comtois à Lebel-sur-Quévillon, causant une perte directe d'emplois (14);

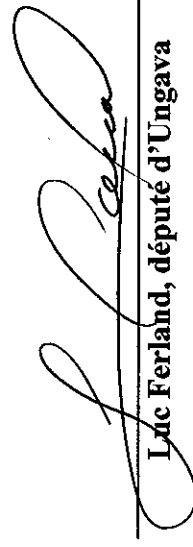
ATTENDU QUE cette décision aura des conséquences néfastes et causera des pertes d'emplois additionnelles dans une usine et une municipalité déjà durement touchées par la crise forestière;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, appuyons la démarche tant des travailleuses et travailleurs de l'usine de Comtois que de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon, qui s'opposent vivement à ce projet.

Nous demandons donc au ministre responsable des Ressources naturelles d'intervenir en faveur des travailleuses et travailleurs ainsi que de la population touchée par cette décision de l'entreprise Résolu.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Luc Ferland, député d'Ungava

2012-02-20
Date